DÉCLARATION DES PERFORMANCES

En accord avec l'Annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011 (Règlement Produits de Construc

N°Z0349

CE
1164
22
ps_code

Pieri®Solacir Finishing P

1. Code d'identification unique du produit :

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
Numéro de lot : Voir emballage/étiquette

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Procédé Béton
Ciré

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
Production site address

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'Annexe V :

6. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CERIB, organisme notifié n°1164, a réalisé une inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine ainsi qu'une surveillance, une évaluation et une appréciation du contrôle de production en usine selon le et a délivré le certificat :
N°
ps_code

7. Performances déclarées :

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISÉES

8. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Signataire
ici image de la signature